



03/07/2018

Le gouvernement annonce sa stratégie en matière de cloud

Pour accompagner la **transformation numérique de l'État**, le gouvernement se dote d'une **stratégie d'utilisation de l'informatique en nuage (cloud)** par l'administration. Son objectif ? **Développer l'usage du cloud** par les **administrations**, les **établissements publics** et les **collectivités territoriales**, d'ici à 3 ans.

Annoncée par **Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique** - à l'occasion de la Cloud week, la stratégie cloud de l'État s'appuie sur le développement d'une offre de cloud hybride en fonction des usages et de la sensibilité des données :

- Un « **cloud interne** », dédié aux données et applications sensibles, accessible à l'ensemble des ministères sur une base OpenStack, via un portail interministériel. Hébergé par l'administration, ce cloud sera conforme aux exigences régaliennes de sécurité.
- Un « **cloud dédié** », pour les données et applications de sensibilité moindre, reposant sur une offre externe personnalisée pour les besoins de l'État et hébergé sur des infrastructures dédiées. L'ANSSI en supervisera la sécurité. Des briques FranceConnect Plateforme y seront pré-intégrées pour simplifier les développements de services et d'applications.
- Un « **cloud externe** », dédié aux données et applications peu sensibles, constituée d'un catalogue d'offres cloud accessibles sur internet, porté par des centrales d'achat public pour en faciliter la commande.

Chaque administration pourra ainsi choisir la solution qui lui convient le mieux.

Pour favoriser un cadre de compétition équitable entre les offres cloud et l'informatique traditionnelle, des adaptations réglementaires seront réalisées, notamment pour le code du patrimoine, afin de pouvoir recourir à des offres cloud sécurisées avec un hébergement hors du territoire national.

À la clé de cette stratégie en matière de cloud, des avantages incontestables pour **l'État**, les **services publics** et les **citoyens** :

- **L'amélioration de l'efficacité générale** du système d'information des administrations publiques ;
- Une grande **agilité** dans le développement de **services innovants**, tant pour les besoins internes de l'administration que pour les services rendus aux administrés ;
- Une **souplesse** et une **rapidité** de déploiement des solutions hébergées sur cloud ;
- Une **optimisation des coûts**.

En encourageant le recours au cloud, le gouvernement a également à cœur de **renforcer la souveraineté numérique de l'État** et la **maîtrise de ses données**.

« Le cloud est l'un des chantiers prioritaires de la transformation numérique de l'État. Grâce à la stratégie cloud de l'État, nous souhaitons encourager les acteurs publics à s'emparer du cloud et à s'appuyer sur son potentiel pour rendre un meilleur service public aux citoyens tout en gardant la maîtrise des données sensibles. »

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.

Contact presse DINSIC

Rachel Wadoux 01.71.21.11.98 – 06.34.21.55.48

rachel.wadoux@modernisation.gouv.fr